

M. Pierre Laval à Paris

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

J'ai fait de mon mieux pour servir mon pays. Je suis heureux et réconforté de me sentir en communion d'idées avec l'opinion publique française...

Après s'être entretenu quelques instants avec M. Maginot, ministre de la Guerre, le président du Conseil s'est rendu, à 15 h. 30, à l'Élysée...

Le président du Conseil, accompagné de Mlle Josette Laval, sa fille, descend à terre à 10 h. 30. Un public nombreux, réuni dans le hall...

Le baron von Berchen arrêté pour espionnage avait essayé de se procurer un fusil-mitrailleur

Strasbourg, 2 novembre. — Le nom de l'ancien officier bavarois arrêté pour espionnage à Lemberg (Moselle), s'écrit exactement : von Berchen.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

JE SUIS ENCHANTE DE MON VOYAGE, DECLARE LE PRESIDENT DU CONSEIL

M. Pierre Laval, accompagné de sa fille, est arrivé à 14 h. 15 au ministère de l'Intérieur, acclamé sur la place Beauvau par les nombreuses personnalités qui l'attendaient.

Après s'être entretenu quelques instants avec M. Maginot, ministre de la Guerre, le président du Conseil s'est rendu, à 15 h. 30, à l'Élysée.

Le président du Conseil, accompagné de Mlle Josette Laval, sa fille, descend à terre à 10 h. 30.

Le baron von Berchen arrêté pour espionnage avait essayé de se procurer un fusil-mitrailleur

Strasbourg, 2 novembre. — Le nom de l'ancien officier bavarois arrêté pour espionnage à Lemberg (Moselle), s'écrit exactement : von Berchen.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Le Congrès national des Syndicats agricoles qui se tiendra à Lille, les 6, 7 et 8 novembre, sera présidé par M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat à l'Economie nationale.

Deux jeunes bandits tentent d'étrangler une cabaretière à Epeville

Un drame vient de se dérouler à Epeville (Somme) dans des circonstances qui rappellent celles du crime d'Albert.

Mlle Maria Manteaux, 65 ans, exploite un petit café-épicerie à Epeville et la rumeur publique lui attribue une certaine fortune.

Un de ses clients est l'idée de la dévaliser. Après avoir, durant toute la soirée, visité les cabarets de Ham et d'Epeville, Roger Bouquet, 28 ans, qui était accompagné de son camarade de travail Raymond Botel, de quelques années plus jeune, proposa à celui-ci d'attaquer Mlle Manteaux pour la voler.

Les deux hommes entrèrent chez la vieille fille. Bouquet, qui avait déjà pris pension chez elle, connaissait parfaitement la disposition des lieux. Aussi, dès que les consommations furent servies, il demanda à la débitante de lui donner un livre de café, l'obligeant ainsi à se rendre dans une pièce voisine. Dès que la malheureuse lui eut tournée le dos, Bouquet se jeta sur elle et tenta de l'étrangler, pendant que son ami prenait la fuite. Bouquet ne perdit pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

A ce moment, entrèrent dans le café deux clients qui, voyant personne, s'en allèrent. Puis vint un familier de la maison, M. Noël, qui entra dans l'arrière-boutique, où il aperçut la vieille femme étendue sur le sol.

Le gendarme commença son enquête et quelques heures plus tard, arrêté Bouquet, qui déclara avoir agi sous l'empire de la boisson.

Bouquet, marié et père de trois enfants, a été écroué à la prison de Péronne.

L'état des blessés de la tragique explosion de Roncq demeure stationnaire

Nos lecteurs connaissent les détails de l'effroyable accident qui s'est produit samedi matin, à Roncq, dans l'estaminet du « Vert Feuillage », rue des Chats-Noirs.

Les malades seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

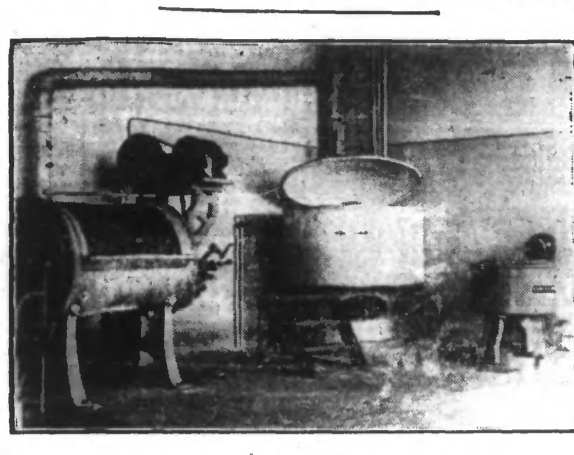
Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Les blessés seront soignés vraisemblablement par des religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres et pourront, sans doute dès le 1^{er} janvier de l'année prochaine, pour d'un repos mérité dans les chambres claires aérées des vents du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

CE QU'EST LE SANATORIUM DE SAILLY QUI SERA INAUGURÉ DIMANCHE PROCHAIN



C'est le dimanche 8 novembre que sera inauguré officiellement par M. Blaisot, ministre de la Santé publique, le sanatorium de Sully-les-Lannoy.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le bâtiment, largement ouvert en avant, ne perd pas son sang-froid et ratna sa victime dans l'arrière boutique.

Le traditionnel cortège de la fête de la Victoire

Comme chaque année, l'Union des sociétés patriotiques et militaires organisera un cortège le 11 novembre. Voici l'horaire de ce cortège :

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

Le cortège se réunira à 10 h. 30, au Monument aux Morts, dans l'ordre des numéros ci-dessous et par groupe.

CONCOURS DU DRAPEAU DE L'UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE DE ROUBAIX

Suite et fin de la liste des résultats : 201^{er} prix, Laine Gisle, 67, rue de la Plume, Wattrelos; 202^e prix, Béatrice Rachet, 43, rue Brasse, Roubaix; 203^e prix, Dubur Armand, 42, rue de Tournai, 235, rue de la République, Roubaix; 204^e prix, Jean Noyet, 171, 205, rue de Lannoy, Roubaix; 205^e prix, Schelens, rue des Filatures, 91, Roubaix; 206^e prix, Duquesne, rue Claude-Bernard, Roubaix; 207^e prix, Confoleux, 209, rue de la République, Roubaix; 208^e prix, P. Bayschaert, rue de Lille, 237, Roubaix; 209^e prix, Sillietus Victoire, 11, rue Darbo, Roubaix; 210^e prix, Lefebvre, 210, rue de la République, Roubaix; 211^e prix, Moreau, 19, rue de la République, Roubaix; 212^e prix, de Lannoy, Roubaix; 213^e prix, Jasseron, Roubaix; 214^e prix, Gambalet, Roubaix; 215^e prix, E. Robert, Pensionnat de la Sagette, Leers; 216^e prix, Germain Desjardins, 203, rue Montgolfier, Roubaix; 217^e prix, Villain Alphonse, boulevard de Metz, Roubaix; 218^e prix, Duponchelle, 11, Roubaix; 219^e prix, Dubois, 11, rue de Tournai, Roubaix; 220^e prix, Baudet Edouard, 84, rue Pasteur, Lys-lez-Lannoy; 221^e prix, Dujarijn Raymond, rue de la Malle, 193, Roubaix; 222^e prix, Desvignes, rue de la République, Roubaix; 223^e prix, Roguereux Madeleine, rue de la Vigne, cour Ste-Thérèse, 26, Roubaix; 224^e prix, Oulon Georges, rue de la Gare, 69, Roubaix; 225^e prix, Ledoux Jacques, 106, rue de la République, Roubaix; 226^e prix, Fournes Hélène, rue Lafontaine, 50, cour Duika, 6, Roubaix; 227^e prix, Villegier, rue de Beaumarchais, cour Saint-Joseph, 1, Roubaix; 228^e prix, Duhamel René, 23, rue de la République, Roubaix; 229^e prix, Agathe Delorme, 11, rue de Mouscron, Wattrelos; 230^e prix, Jean Sandre, 30, avenue Gustave-Delory, Croix; 231^e prix, Louis Leclanchet, rue du Collège, Roubaix; 232^e prix, Notte Irma, 21, rue de la République, Roubaix; 233^e prix, Léon Mireille, avenue Alfred-Motte, cour Planchon, 1, Roubaix; 234^e prix, Desjardins, rue de la République, Roubaix; 235^e prix, Vandembèche René, 8, rue Vermote, Wattrelos; 236^e prix, Vve Hespel, 196, rue de Lannoy, Roubaix; 237^e prix, Deroy Orlane, rue Joseph-Lucas, 235, rue de la République, Roubaix; 238^e prix, Grand-Chemin, 14, Roubaix; 239^e prix, Leitoine Denise, 6, rue Emile-Zola, Mouscron-Barcel; 240^e prix, Desjardins Arthur, 5, rue de la République, Roubaix; 241^e prix, Rosier Andrée, 221, rue d'Alger, Roubaix; 242^e prix, Brille, 15, rue Lecombe-Bellon, Roubaix; 243^e prix, Mace Robert, 73, rue de la République, Roubaix; 244^e prix, Pierre de Tournai, rue de la Pommellerie, Roubaix; 245^e prix, Gilant Laodème, 43, rue de Rosa, cour Jules-Bey, 9, Roubaix; 246^e prix, Robert, 63, rue de la République, Roubaix; 247^e prix, Mouscron, 259, rue de la République, Roubaix; 248^e prix, de l'Omme, impasse Balzac, Roubaix; 249^e prix, Cellens, rue Charcot, 31, Tourcoing; 250^e prix, Thibaut Louise, rue de Lille, 103, Roubaix; 251^e prix, Desjardins, rue de la République, Roubaix; 252^e prix, Les Contaux, Wattrelos; 253^e prix, Clerck Fernand, rue de la Chaussée, cour Sully, 4, Roubaix; 254^e prix, Vve Leinboer, 18, rue de la République, Roubaix; 255^e prix, Grand-Chemin, 14, Roubaix; 256^e prix, Fockand-Buisson, Argenton (Orne); 257^e prix, Desbonnet Florimond, 21, rue Mouscron, Roubaix; 258^e prix, Hector, 74, boulevard de la République, Roubaix; 259^e prix, Vandembèche Berthe, Drévillon-Ducroix, Néchin (Belgique); 260^e prix, Ledoux Anna, 81, rue de la République, Roubaix; 261^e prix, Jean Orgeux, 61 bis, rue Banchenaillie, Roubaix; 262^e prix, Louis Desvignes, 70, rue Thiers, Wattrelos; 263^e prix, Flore Ivoine, Gibraltar, Leers; 264^e prix, Moreau, rue de la République, Roubaix; 265^e prix, Orsel Louis, rue de Bouvines, cour Ferret, 8, Roubaix.

Ces prix peuvent être retirés à l'Administration Générale, 31 bis Grand-Rue, Roubaix, dans la journée de samedi 7 novembre 1931. Chaque gagnant devra justifier de son identité.

Après le 20 novembre 1931, les prix non réclamés resteront acquis à l'Union des Commerçants du Centre de Roubaix, 395010

Mort d'un receveur de l'octroi

Nous apprenons le décès, après une cruelle maladie, de M. Gaston Yanpovval, receveur de l'octroi de la commune de Roubaix, le 2 novembre 1931, domicilié 503, rue de Lannoy, à l'âge de 65 ans.

Il avait été nommé receveur le 15 mars 1924 et dans ce poste avait travaillé avec une grande compétence et un dévouement sans faille.

Après avoir exercé ses fonctions avec une grande compétence et un dévouement sans faille, M. Yanpovval est décédé à son poste de travail.

Les obsèques auront lieu le mardi 3 novembre 1931, à 10 heures, à la chapelle de la commune de Roubaix, rue de la République, 103.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

Le présent avis est inséré en vertu de la loi du 29 octobre 1927 sur la liberté de la presse.

La chute grave d'un ouvrier à Hazebrouck

On procéda aussitôt à Hazebrouck à l'embaumement des deux blessés par les soins des sœurs de la Charité de Saint-Paul de Chartres.

On procéda aussitôt à